BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1105

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS

Ventes et cessions

415 002 435 RCS Thonon-les-Bains.
ALPHA SAS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 58240.00 EUR.
Adresse : 3, Route Des Vignes, 74160 Saint-Julien-en-Genevois.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE CARROZ DECOR PAR LA SOCIETE ALPHA La société ALPHA Société par actions simplifiée au capital de 58 240 euros, dont le siège social est 3 Route des Vignes 74160 SAINT JULIEN EN GENEVOIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de THONON LES BAINS sous le n°415 002 435, Société absorbante, La société CARROZ DECOR Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 384 Route de Flaine 74300 ARACHES LA FRASSE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANNECY sous le n°389 842 576, Société absorbée, 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société CARROZ DECOR dont la transmission à la société ALPHA est prévue : - Montant de l'actif : 266 940 euros, - Montant du passif : 6 653 euros. 2. Cette fusion se traduisant par l'absorption d'une société dont la totalité des parts est la propriété de la société absorbante, il ne sera procédé par cette dernière à aucune augmentation de capital, celle-ci ne pouvant recevoir les parts devant lui revenir en échange de ses droits dans la société absorbée. 3. Prime de fusion : 60 287 euros 4. Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 26 septembre 2024 a été déposé le 3 octobre 2024, au nom des deux sociétés, aux greffes des tribunaux de commerce de THONON LES BAINS et d'ANNECY. Pour la société ALPHA Monsieur Jacques FALDA, président Pour la société CARROZ DECOR Monsieur Pierre FALDA, gérant.